

15 AOÛT 2016

Les banques étrangères et le régime canadien applicable aux sociétés étrangères contrôlées

Auteur : [Nathan Boidman](#)

Cet article, qui a été publié initialement dans la revue *Tax Notes International*, analyse la décision rendue par la Cour canadienne de l'impôt dans l'affaire CIT, traite de deux autres causes en cours portant sur des questions similaires et explique comment la notion simple qui sous-tend les règles d'attribution applicables aux sociétés étrangères contrôlées — selon laquelle le revenu passif non distribué de SEC devrait être imposé au moment où il est gagné — peut créer des règles d'application complexes, mécaniques et parfois alambiquées.

[Télécharger cet article.](#) **(Disponible en anglais seulement)**

Personnes-ressource : [Nathan Boidman](#)

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.